

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
AUX ENGAGEMENTS NUMÉROS 4 ET 5**

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3748-2010
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 7 juin 2011
Pièces n°: 13-0068

Engagement n° 4 :

Fournir les quantités prévues à la transaction pour deux mille onze (2011), la confirmation que le montant représente vingt et un millions (21 M\$) et le prix de la prime de puissance associée aux quantités devant être payé par le Distributeur au Producteur. Donner le prix de l'énergie indiqué au contrat de base pour l'année deux mille onze (2011) ? (demandé par UC)

Engagement n° 5 :

Fournir le détail des calculs et justifications avec les chiffres et avec les sources utilisés pour faire la prévision de prix pour la revente d'énergie à vingt-sept point quatre-vingt-dix-neuf (27,99) ? (demandé par UC)

Réponse aux engagements n° 4 et no 5:

Réponse à l'engagement no.4 :

Le tableau ci-dessous reprend la réponse du Distributeur à la question 24.4 de la demande de renseignement no.1 de la Régie au dossier R-3740-2010 (pièce HQD-13, document 1) en y ajoutant l'information demandée. On y retrouve les quantités prévues d'énergie faisant l'objet de transactions de vente avec le Producteur en 2011, le détail du montant de près de 20 M\$ associé à ces transactions ainsi que le prix de l'énergie du contrat en base pour 2011.

Calcul du montant relatif à la transaction financière pour 2011

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	Total
Prix de référence : NYMEX NY zone M moins 5 \$/MWh (\$CA / MWh)	37,34	37,62	32,62	32,27	30,04	31,38	35,34	36,40	31,88	32,98	33,17	32,98	
Prix de l'énergie du contrat en base pour 2011 :	43,84 \$/MWh ¹	43,84	43,84	43,84	43,84	43,84	43,84	43,84	43,84	43,84	43,84	43,84	
Prix de l'énergie du contrat en base moins prix de référence (\$CA / MWh)	6,50	6,22	11,22	11,57	13,80	12,46	8,50	7,44	11,96	10,86	10,67	10,86	(a)
Quantités faisant l'objet de transactions (TWh)	0,01	0,01	0,05	0,15	0,25	0,25	0,26	0,26	0,24	0,22	0,10	0,03	1,83 (b)
Montant relatif à la transaction financière pour 2011 (M\$) - (a) * (b)	0,09	0,09	0,58	1,73	3,39	3,11	2,18	1,90	2,92	2,38	1,07	0,29	19,73

Note 1 : 40,50 \$/MWh en \$2007, indexé à 2% par année.

Le coût total du paiement de la puissance (prime fixe) associée au contrat en base pour l'année 2011 est évalué à 28,5 M\$. Compte tenu que les quantités prévues de 1,8 TWh faisant l'objet de transactions de vente avec le Producteur en 2011 s'appliquent essentiellement sur une

période de sept mois, le montant pour le paiement de la puissance pour la période correspondante est évalué à 16,6 M\$.

Réponse à l'engagement no.5 :

Le Distributeur rappelle que le prix de revente de 27,99 \$/MWh présenté au tableau R-22.1 à la pièce HQD-5, document 6, correspond à celui évalué dans le dossier R-3740-2010 (pages 14 et 15 de la pièce HQD-5, document 1) et correspond au prix moyen de revente associé aux surplus résiduels revendus (1,64 GWh) à un prix supérieur au prix de l'électricité patrimoniale (25,74 \$/MWh). En effet, le Distributeur rappelle également qu'il est préférable de sous-utiliser l'électricité patrimoniale plutôt que de revendre les surplus lorsque le prix de revente est inférieur à celui de l'électricité patrimoniale.

Le Distributeur présente au tableau ci-dessous les paramètres utilisés pour calculer les prix de revente.

Calcul du prix de revente des surplus résiduels pour 2011
 Moyenne du mois d'avril 2010 des prix pour 2011
 \$/MWh (1\$ US = 1\$ CA)

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	Total
NYMEX NY zone M (24 h) ¹	42,34	42,62	37,62	37,27	35,04	36,38	40,34	41,40	36,88	37,98	38,17	37,98	
NYMEX NY zone M Pointe	48,54	48,54	43,94	43,94	42,32	43,76	49,72	49,72	44,05	44,88	44,88	44,88	
Ajustements	17,05	17,05	16,81	16,81	16,73	16,80	17,11	17,11	16,82	16,86	16,86	16,86	
- Pertes - Réseau HQT (5,4%)	2,49	2,49	2,25	2,25	2,17	2,24	2,55	2,55	2,26	2,30	2,30	2,30	
- Réserve (entrée) sur NY	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	
- Courtage	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	
- Ajustement	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	
- Service pt@pt HQT	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	
= Prix de revente en pointe	31,50	31,50	27,13	27,13	25,59	26,96	32,61	32,61	27,24	28,03	28,03	28,03	(a)
NYMEX NY zone M Hors pointe	37,24	37,24	31,43	31,43	29,05	29,32	33,26	33,26	30,59	32,29	32,29	32,29	
Ajustements	16,47	16,47	16,17	16,17	16,05	16,06	16,26	16,26	16,13	16,21	16,21	16,21	
- Pertes - Réseau HQT (5,4%)	1,91	1,91	1,61	1,61	1,49	1,50	1,70	1,70	1,57	1,65	1,65	1,65	
- Réserve (entrée) sur NY	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	
- Courtage	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	
- Ajustement	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	
- Service pt@pt HQT	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	8,63	
= Prix de revente hors pointe	20,77	20,77	15,26	15,26	13,00	13,26	17,00	17,00	14,47	16,07	16,07	16,07	
Volumes de reventes résiduelles (GWh)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,35	0,00	-0,14	-0,42	-0,73	0,00	0,00	-1,64 (b)
Coûts de la revente - k\$ ((a) * (b))	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9,31	0,00	-4,64	-11,50	-20,49	0,00	0,00	-45,93 (c)
Prix moyen de la revente ((c) / (b))													27,99

Note 1 : Moyenne pondérée des prix en pointe et hors pointe.

Compte tenu que le prix de revente hors pointe est toujours inférieur au prix de l'électricité patrimoniale, le prix de revente de 27,99 \$/MWh correspond donc au prix moyen pondéré des 1,64 GWh de surplus revendus durant les heures de pointe.